

Ecole primaire Jules Ferry

Maternelle Jeanne d'Arc

Elémentaire Marcel Durand

Elémentaire Albert Schweitzer

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE **DU 16 JUIN 2015**

1. SITUATION DE L'ECOLE : ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

- **Effectifs** en maternelle et en élémentaire : pas d'ouverture ni de fermeture (monolingues : 100 en maternelle et 161 en élémentaire, bilingues : 57 en maternelle et 117 en élémentaire)

Valérie Keller	CP	28
Laetitia Sutter	CP CE2	10 14
Eléonore Bernhard	CE1	25
Anne Frey	CE2	27
Stéphanie Koerber	CM1 CM2	16 12
Florence Baudot	CM1 CM2	17 12
Catherine Blény fléché allemand Aurélia Jehl fléché français	CP bil	19
Eber Céline fléché allemand	CE1 bil	28
Catherine Blény fléché allemand Aurélia Jehl fléché français	CE2 bil	28
Elodie Pflimlin fléché allemand Elodie le Fouest fléché français	CM1 bil	21
Elodie Pflimlin fléché allemand Elodie le Fouest fléché français	CM2 bil	21
Nathalie Freitag fléché allemand Delphine Gutron fléché français	MS bil GS bil	10 18
Nathalie Freitag fléché allemand Delphine Gutron fléché français	MS bil GS bil	11 18
Isabelle Barrenechea	PS GS	11 14
	PS MS	10 15
Odile Boux	PS GS	11 13
Goetz Aurélie 50%	PS MS	11 15

▪ **Dérogations**

Les fratries ont obtenu une dérogation ainsi que des enfants ayant les grands-parents à Blotzheim.

▪ **Rythmes scolaires** : horaires

Le seul changement sera pour la pause méridienne : 11h 30 et 13h 30. Les autres horaires restent inchangés.

▪ **Rentrée scolaire** : 1er septembre 2015 à 9h pour les CP et à 8h pour les autres.

▪ **Natation** : les deux journées de formation sont fixées au 12 et 19 septembre 2015 de 8h30 à 11h30 à la piscine de Village-Neuf (Sipes).

Concernant les cours de piscine, ils ne peuvent se dérouler que l'après-midi. Un parent a demandé pourquoi les enfants ne peuvent pas se savonner après la séance de natation. Une enseignante indique que les maîtres nageurs expliquent aux enfants qu'il faut se savonner avant d'aller dans le bassin, des distributeurs de savon sont à disposition. Madame Sutter va prendre contact avec la piscine et aussi faire un rappel aux enseignants pour régler ce problème de douche.

2. FÊTE DE L'ECOLE LE 20 JUIN 2015

▪ **Organisation de l'école**

Madame Sutter demande aux enfants d'être présents à partir de 9h. Une répétition aura lieu vendredi 19 pour tout le monde au palais Beau Bourg. Un remerciement particulier à Monsieur Weider et Monsieur Griennenberger pour la sono.

Le problème des caravanes au niveau du palais Beau Bourg devrait être réglé d'ici samedi 20 juin.

▪ **Organisation du repas**

Les repas seront servis directement dans des boîtes compartimentées, afin d'aller plus vite.

3. POINTS DES PARENTS

▪ Pour l'école :

- **Horaires d'ouverture des écoles**

Un parent délégué mentionne qu'il y a encore des soucis d'horaire au bâtiment Durand : le portail est ouvert plus tard qu'il ne devrait. Une enseignante annonce que des mesures ont été prises depuis le dernier conseil d'école et que le portail est ouvert à l'heure. Madame Sutter demande aux enseignants d'être vigilants.

- **Transmission des informations téléphoniques**

Un parent explique que des soucis de communication et de transmission d'informations ont été relevés au bâtiment Jeanne d'Arc. Madame Sutter va faire le nécessaire pour que tous les appels soient transmis à temps.

Madame Sutter précise également que quelques retards excessifs de parents se produisent de manière récurrente à la maternelle et précise que les enfants sont remis aux personnes de confiance inscrits sur la fiche de renseignement de l'élève.

- **Procédure en cas d'absence d'un enfant :** Quand un enfant ne vient pas à l'école, les parents doivent téléphoner pour prévenir.

- **Sorties scolaires**

Les parents demandent si un roulement est possible dans l'accompagnement des sorties scolaires de la maternelle. Ils aimeraient s'investir davantage mais ont le sentiment que ce sont toujours les mêmes parents qui sont choisis. Les enseignants précisent que les accompagnateurs doivent être des personnes de confiance et qu'il n'y a aucun favoritisme. Madame Sutter tiendra compte de cette remarque. Elle indique qu'il n'y a pas d'obligation de sorties et que c'est l'enseignant qui organise une sortie qui rentre dans son projet pédagogique. Il en est de même pour les classes de découvertes. La sortie à la petite Camargue du lundi 15 juin de la classe de CP/CE1 de madame Frey et CPb de madame Jehl a dû être annulée pour cause de pluies importantes et ne sera malheureusement pas reportée faute de temps.

- **Organisation des classes**

Les parents expriment leur mécontentement par rapport aux changements de classes en maternelle. Les enseignants précisent que la raison en est le décrochage qui a été expliqué à la réunion de rentrée. Quant au manque de remplaçants, madame Sutter informe que l'absence d'un enseignant sans remplaçant est gérée au mieux et que cela implique forcément des niveaux mélangés et des classes surchargées.

- **Piscine :** Voir plus haut.

- **Fête de l'école et carnaval 2016.**

Fête de l'école : Voir plus haut.

Les parents sont déçus du déroulement du carnaval 2015 de l'école. Ils auraient voulu pouvoir entrer dans la cour pour rejoindre leurs enfants. Madame Sutter explique que pour la sécurité de tous il n'est pas envisageable d'autoriser l'accès aux personnes extérieures. Pour 2016, il faut avant tout voir si les agents communaux pourront nettoyer les confettis jetées dans la cour. Pour une éventuelle cavalcade, cela sera discuté en conseils des maîtres en début d'année scolaire.

- **Compte rendus des conseils**

Un parent indique que des comptes rendus n'auraient pas été distribués malgré la demande écrite des parents. Madame Sutter explique qu'ils sont affichés devant les bâtiments et distribués depuis le dernier conseil sur demande pour éviter le gaspillage de papier. Monsieur Gasser s'engage à le diffuser en ligne, sur le site de la mairie.

- **Répartition et effectifs 2015/2016 :** Voir plus haut.

- **Panneaux d'affichages :** les panneaux d'affichage ont été placés et la clé donnée à Monsieur Boscato.

▪ Pour la Mairie :

- **Sécurité, prévention et stationnement**

Les parents remarquent que des voitures sont toujours en stationnement gênant voir interdit aux abords de la maternelle. Ils souhaiteraient un dos d'âne ou un feu rouge à proximité du bâtiment Jeanne d'Arc. Monsieur Gasser indique que des contrôles sont faits par la gendarmerie. Il pense qu'un feu clignotant serait mieux approprié. Il précise aussi que le miroir sera prochainement installé Place de l'Hôtel de Ville. Concernant le lieu des différentes sorties des classes à l'école maternelle, Monsieur Gasser explique que celles-ci ont été faites sur la demande du comité de pilotage et que les sas permettent de faire des économies d'énergie.

Les parents des enfants de la maternelle félicitent et remercient les enseignants et Atsems pour l'exposition « Beaux Art-bres » du 26 mai ainsi que pour son organisation.